

*La FFRandonnée anime et développe les activités de randonnée, de marche et de promenade, au nom des 3 200 associations françaises qu'elle fédère et des 198 000 randonneurs affiliés à ces associations, ainsi que plus largement au nom de toutes les personnes qui empruntent les sentiers en zones rurales et urbaines – un public annuel estimé à 15 millions de personnes\*.*

*Référent légitime et chargée d'une mission de service public déléguée par le Ministère de la Santé et des Sports, la FFRandonnée agit pour le développement des pratiques de randonnée pédestre.*

*Sa longue expérience du terrain associée à des choix politiques volontaristes et le soutien de son partenaire officiel GDF SUEZ, ont conduit la Fédération à créer de multiples activités liées à la randonnée sur les 180 000 km d'itinéraires qu'elle a créés et qu'elle entretient grâce à un système de balisage original.*

*Le service de l'intérêt général et le souci généreux de l'autre sont les moteurs de l'engagement de la Fédération. Son volontarisme, son dynamisme, sa ténacité l'entraînent à toujours devoir en faire plus.*

*Dans une société en pleine mutation, la FFRandonnée construit et construira, les sentiers de son époque, crée et créera les services pour aujourd'hui comme demain, afin que chacun :*

- > dispose librement et gratuitement (près de chez lui ou ailleurs en France, à la ville comme en pleine nature) de lieux bien conçus pour randonner, marcher, se promener...*
- > développe une pratique de la randonnée, un sport qui favorise aussi le bien-être et la santé,*
- > participe au développement de la conscience environnementale dans l'opinion publique,*
- > vive librement des échanges sociaux et culturels et ceci quel que soit son âge (du plus petit au plus âgé) et sa position sociale.*

*Ainsi, agissons tous ensemble autour d'une passion commune... la randonnée !*

Claude Hüe  
Présidente de la FFRandonnée

# La FFRandonnée, qu'est-ce que c'est ?



## SA GENÈSE

C'est le 22 août 1947, sous l'impulsion de Jean Loiseau du Touring Club de France associé au Club Vosgien, au Club Alpin Français et au Camping Club de France qu'est créé le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée (CNSGR), qui a permis la naissance de la FFRandonnée.

Ce Comité avait pour ambition première de mettre en place un véritable réseau d'itinéraires balisés afin de faciliter la pratique de la randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire français.

Une signalétique est bientôt mise en place, le balisage composé d'un trait rouge surmonté d'un trait blanc est adopté, les « grandes routes du marcheur » se transforment vite en « sentiers de grande randonnée » nommés GR® grâce au travail de milliers de bénévoles sillonnant le territoire.

Le 22 avril 1978, le CNSGR devient la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle reçoit l'agrément du Ministère de l'Environnement pour son rôle en matière de protection, de maintien des chemins et de sauvegarde de l'environnement naturel.

## SES MISSIONS

Agréée par les ministères de la Santé et des Sports, de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, elle a pour objectif de **développer la pratique de la randonnée pédestre en France**, de contribuer à la protection de l'environnement et de valoriser le tourisme et les loisirs.

- **Organiser** le stade des GR®, GRP® et PR® par la création, le balisage, l'entretien et la promotion des itinéraires de randonnée (6 000 bénévoles).
- **Représenter** les intérêts des randonneurs et de leurs associations auprès des pouvoirs publics.
- **Contribuer** à la protection de la nature et l'environnement : protection des itinéraires, protection du patrimoine des sentiers, intérêt pour les paysages.
- **Développer** la pratique de l'activité : organisation de randonnées grand public et de Rando Challenges®.
- **Former** des animateurs, des baliseurs, des dirigeants associatifs.
- **Assister** techniquement les associations dans l'organisation de leur activité.
- **Informers** via son site web et par des publications régulières : topo-guides (280 titres), « Passion Rando » magazine, « Balises ».
- **Déléguer** son agrément tourisme à ses membres de manière à leur donner la liberté de proposer des séjours touristiques et des voyages à leurs adhérents.

## SON ORGANISATION

La FFRandonnée est administrée par un **Comité directeur composé de 28 membres élus par l'Assemblée Générale. Élu (e) parmi eux, son (sa) président (e) est le représentant légal de la Fédération.**

Forte d'un maillage territorial très fin, la FFRandonnée est représentée partout en France métropolitaine et d'outre-mer, à travers 120 comités Régionaux et Départementaux de la randonnée pédestre, regroupant 3 200 associations ou clubs locaux.

Les comités régionaux, départementaux et clubs de la FFRandonnée sont en action permanente partout en France.

▣ **ILS SONT LES RÉFÉRENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE**, en lien étroit avec les acteurs locaux, les instances représentant les ministères, les organismes de tourisme et de protection de l'environnement...

▣ **ILS SONT LES PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION À L'ÉCHELON RÉGIONAL ET LOCAL** : diffusent des informations de proximité indispensables aux randonneurs adhérents ou non, sur les manifestations de randonnées programmées, sur les salons auxquels ils participent, sur l'état des sentiers, sur les opérations de nettoyage, etc.

▣ **ILS DÉVELOPPENT ET VALORISENT LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIENNENT, CONSEillent ET FAVORISENT LA CRÉATION ET L'ADHÉSION DES CLUBS À LA FÉDÉRATION.**

Ils organisent de nombreuses manifestations favorisant l'accès de tous à la randonnée : vers les jeunes, les publics défavorisés, mais aussi pour répondre à l'appétit des pratiquants assidus, sportifs, itinérants, ...

▣ **ILS PROPOSENT DES FORMATIONS, À L'ATTENTION DES ADHÉRENTS OU NON** : des stages d'animateur de randonnée pédestre, stages spécifiques de découverte du patrimoine naturel et culturel (faune, flore, milieux naturels, etc.), stages d'aménagement et de balisage des sentiers et modules de formation à l'attention des dirigeants associatifs, etc.

▣ **ILS CRÉENT ET AGRÉENT LE RÉSEAU DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE.** Des « **commissions sentiers** » créent et agrèent le réseau des itinéraires GR®, GR® de Pays, créent et gèrent les itinéraires de Promenade et Randonnée PR®. Elles coordonnent le travail des baliseurs bénévoles.

▣ **ILS AGISSENT POUR LA PROTECTION, LA SAUVEGARDE DES SENTIERS ET DE L'ENVIRONNEMENT** en veillant à la sauvegarde des chemins, recensant les atteintes à l'environnement relevées par les randonneurs ou les clubs de randonnée. Ils s'impliquent dans la réalisation des campagnes d'information et de mobilisation contribuant à les défendre.



## REPÈRES 2008

- ▣ 198 000 adhérents dont 62% de femmes
- ▣ 20 000 bénévoles dont 6 000 baliseurs
- ▣ 120 Comités départementaux et régionaux
- ▣ 73 départements « Eco-veille® »
- ▣ 150 salariés (Comités et National)
- ▣ 3 200 associations
- ▣ 180 000 kilomètres de sentiers balisés en France
- ▣ 280 topo-guides 350 000 exemplaires diffusés par an
- ▣ Un site web : [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

La FFRandonnée a mis en place son 4<sup>ème</sup> plan stratégique de développement 2009-2012 autour de 5 grandes orientations :

- Une fédération au service des associations et de ses adhérents : multiplier les adhésions, accroître et diversifier l'activité, former.
- Une fédération au service de tous les randonneurs français et étrangers et de toutes les formes de randonnée.
- Une fédération garante d'itinéraires de qualité et soucieuse de leur valorisation.
- Une fédération au service des collectivités territoriales, du développement durable des territoires et d'une coopération internationale.
- Une fédération qui doit optimiser son fonctionnement à tous niveaux, conforter son image, renforcer sa notoriété et ses ressources.

# La FFRandonnée, pourquoi la rejoindre ?



Aujourd'hui, sur tout le territoire français, la FFRandonnée offre à chacun, dans la modalité qui lui convient et dans les moments qu'il choisit, une triple ressource dont il peut disposer librement :

▣ **L'ACCÈS À 180 000 KM DE CHEMINS BALISÉS ET SENTIERS EN FRANCE** (ville, montagne, campagne, littoral), soit l'équivalent de quatre fois et demi le tour de la Terre, conçus dans le respect de l'environnement pour pratiquer la randonnée.

La couleur du balisage varie suivant la nature de l'itinéraire proposé, elle est :

- > **blanc et rouge** pour les sentiers de grande randonnée GR®
- > **jaune et rouge** pour les sentiers de grande randonnée de Pays GRP®
- > **jaune** pour les sentiers de promenade et randonnée de Pays PR®

L'apposition sur le terrain de ces balises n'est pas autorisée avant l'obtention d'une homologation délivrée par la Fédération et répondant à des critères bien précis : une démarche qualité exclusive, gage de qualité pour les itinéraires de randonnée pédestre.

De même, l'agrément PR® par la FFRandonnée témoigne de la cohérence de l'itinéraire par rapport au réseau existant, de la pertinence de ses caractéristiques techniques et son caractère attractif (paysages variés, curiosités naturelles ou historiques).

## JALONNEMENT DES ITINÉRAIRES

	GR® Grande Randonnée	GRP® Grande Randonnée de Pays	PR® Promenade et Randonnée
Continuité			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.352-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Topo-guide des sentiers de Grande Randonnée®, Sentiers de Grande Randonnée®, GR®, GR de Pays®, PR®, « À pied® », « les environs de... à pied® », ainsi que les signes de couleur blanc-rouge et jaune-rouge qui balisent les sentiers sont des marques déposées. L'utilisation sans l'autorisation de ces marques ferait l'objet de poursuites en contrefaçon de la part de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Code du Balisage © Fédération française de la randonnée pédestre



© Yves Lesperat - FFRandonnée

▣ **UN CHOIX CONSIDÉRABLE D'ACTIVITÉS PÉDESTRES ENCADRÉES** par des animateurs de randonnée dans ses 3 200 clubs.

Les associations et comités de la Fédération participent et organisent des milliers de randonnées et autres événements durant toute l'année, qui sont rassemblés au sein d'un « calendrier des manifestations ». Directement mis à jour par les structures organisatrices, il est accessible par le grand public sur le site internet de la Fédération : [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

▣ **L'ENTRETIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ** avec la pratique d'une activité sportive accessible à tous.

La randonnée pédestre est une activité douce, à la portée de tous, source de bien être et de bonne santé. La marche régulière est d'ailleurs vivement conseillée dans des campagnes de santé publique. Elle favorise également les rencontres et développe le lien social.

La FFRandonnée à travers sa commission médicale apporte sa contribution active aux campagnes de prévention de santé et valorise les bienfaits de la pratique régulière de la randonnée sur la santé.

Sportive et itinérante, elle répond aussi à un besoin d'évasion, de contact avec la nature, de performance physique ou de dépassement de soi.

➔ **La Fédération offre également à chacun la possibilité de découvrir la vie associative et de participer activement aux multiples actions citoyennes qu'elle propose en s'engageant bénévolement.**



# La FFRandonnée en action : cinq exemples

## LE RANDO CHALLENGE®

Le Rando Challenge® c'est une nouvelle pratique compétitive, un « rallye » des randonneurs, événement sportif et convivial, pour partager le plaisir de la randonnée.

« Pour découvrir une nouvelle pratique ludique sportive et culturelle de la randonnée »

Par équipes de 2 à 4, les participants répondent en chemin à des questions (sous forme de QCM) faisant appel à l'observation, sur la flore, la faune, l'histoire, le patrimoine...

À l'arrivée, un classement est établi en tenant compte de l'exactitude des réponses, du respect de l'itinéraire proposé et de la moyenne horaire fixée au départ par l'organisateur (en général, entre 3 et 4 km/h).

## LA RANDO POUR TOUS®

La « Rando pour tous », c'est avant tout un état d'esprit. En 2007, la FFRandonnée a trouvé avec ce concept un moyen concret d'assurer sa mission d'utilité publique.

Comment ? En permettant l'accès à la pratique de la randonnée aux personnes qui en sont écartées pour des raisons de handicap, d'exclusion ou de santé.

« Pour permettre à tous d'accéder à la pratique d'une activité sportive »

Une démarche impulsée par les clubs et les comités de randonnée pédestre, qui travaillent partout en France au renforcement du lien social et au développement de cette pratique sportive.

## UN CHEMIN, UNE ÉCOLE®

Le projet pédagogique « Un chemin, une école® » a pour objectif de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, à la revalorisation du patrimoine culturel et à l'avenir des sentiers de randonnée en France.

Le principe consiste à confier aux élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée la réalisation ou la réhabilitation d'un itinéraire de randonnée pédestre sur une commune ou d'utiliser un itinéraire existant à des fins pédagogiques, à proximité de l'établissement scolaire.

Différents projets pédagogiques ont été mis en place dans toute la France depuis 2003 et ont ainsi permis aux élèves de créer ou de baliser leur sentier en utilisant des savoirs et savoir-faire acquis à travers les disciplines qu'ils étudient en classe.



© FFRandonnée

« Pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et à l'avenir des sentiers de randonnée en France »



© Pascal Laygoute - FFRandonnée

## LE RÉSEAU ECO-VEILLE®



L'une des premières initiatives de l'Agenda 21 de la FFRandonnée a été la création du réseau Eco-veille®, une démarche qualitative en faveur du développement durable.

Dépôts sauvages, incendies, événements météorologiques exceptionnels, détériorations d'origine humaine ou encore problèmes de balisage, le « stade » des sentiers de randonnée subit continuellement des dégradations.

« Pour participer activement à la protection des chemins et de leur environnement »

Ce constat a conduit la FFRandonnée à mettre en place en 2003, le réseau Eco-veille®, développant ainsi une action permanente de veille des chemins.

Comment ? En mettant à disposition des pratiquants des fiches d'observation « alerte » Eco-veille® dans plus de 70 départements français en 2009.

## LES TOPO-GUIDES DE RANDONNÉE

Que vous soyez simple promeneur ou randonneur chevronné, les 280 topo-guides de randonnée de la Fédération s'adressent à tous : amoureux de la mer et de ses côtes, passionnés de pays et de régions, amateurs de randos citadines ou de patrimoine, gourmands de dénivelés, etc. Tous les circuits proposés sont balisés et ont été sélectionnés par les bénévoles de la région qui œuvrent au quotidien sur le terrain : le fruit de 60 ans d'expérience, un gage de qualité !

« Pour préparer et accompagner ses randonnées partout en France »

Les 5 collections (GR®, PR®, Randocitadines®, À pied en famille®, Sentiers forestiers et International) s'enrichissent chaque année de destinations inédites et de nouveaux thèmes.



# Les Français et la randonnée pédestre



© Juice Images



- > La randonnée pédestre est pratiquée par plus de deux Français sur trois (69% dont 23% « régulièrement »).
- > Si la pratique de la randonnée connaît un fort succès, les motivations divergent selon les générations.

> Les moins de 35 ans affirment d'abord faire de la randonnée pour « **s'aérer l'esprit et se détresser** » (41%) et pour « **partager un moment avec des proches** » (44%) tandis que leurs aînés voient dans la randonnée « **un bon moyen de se maintenir en forme sans faire d'efforts physiques trop intenses** » (62% de citations parmi les 65 ans et plus).

> Les Français sont nombreux à pratiquer la randonnée et ils **apprécient partager ce moment avec des proches (68%)**.

> Le concept de « **randonnée citadine** » génère un intérêt auprès du grand public (24%) mais séduit davantage les Franciliens (38%). Le principal critère expliquant ce succès s'avère être la **découverte des villes et des quartiers (51%)** ainsi que la **visite des monuments historiques (25%)**.

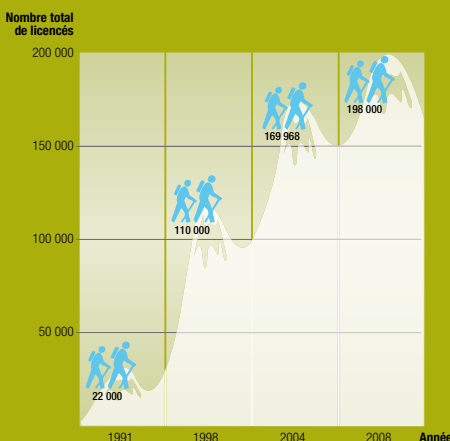
> L'**aspect convivial (94%)** de la randonnée s'explique par le fait que **cette activité soit gratuite et accessible au plus grand nombre (96%)**. Parce **qu'elle se pratique dans un environnement naturel et sans équipement**, la randonnée est aussi perçue comme **l'un des derniers sports authentiques** et de surcroît **respectueux de l'environnement (96%)**.

> Les Français perçoivent également la randonnée pédestre comme **un sport qui correspond bien à notre époque (80%)** malgré un taux relativement bas chez les plus jeunes (52% pour les 18-24 ans). Enfin, l'idée selon laquelle la randonnée serait uniquement un « sport de vieux » n'est soutenue que par un Français sur cinq (20%).



## REPÈRES

### Évolution des licences Fédération Française de la Randonnée Pédestre depuis 1991



D'après le sondage IFOP\* pour la FFRandonnée et Dimanche Ouest France – Les Français et la randonnée pédestre – Juin 2008.

\* Sur un échantillon de 1 008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.